

Trail de la Montagne -Samedi 16 octobre 2021

Protocole sanitaire mis en place

1- Affichage

Un affichage des consignes sanitaires sera installé autant que de besoin sur les lieux de la manifestation :

- gestes barrières
- port du masque
- distanciation physique

2- Rappel des consignes sanitaires

L'animateur de course se chargera de rappeler tout au long de la manifestation les consignes sanitaires .

3- Inscription

Comme indiqué dans le règlement de la manifestation , il n'y aura pas d'inscription sur place afin de limiter les risques liés à la transmission du virus .

Chaque participant sur les courses des 10 , 20 , 30 km devra être inscrit via le site IKINOA - www.ikinoa.com.La clôture des inscriptions est fixée au jeudi 14 Octobre 2021 minuit.

Toute inscription induit la présentation d'un pass sanitaire conformément aux exigences gouvernementales entrées en vigueur le 21 juillet 2021. Ce pass sanitaire sera demandé pour pouvoir récupérer son dossard.

Les inscriptions sur place pour les randonneurs et les enfants se feront dans la salle polyvalente de 280m² (en extérieur si possible) avec tables en nombre pour la mise en place de 5 pôles d'inscriptions (3 pour les randonneurs et 2 pour les enfants), mise en place de barrières , marquage au sol et la matérialisation d'un circuit entrée et sortie en respectant la distanciation .

Chaque table sera dotée de solution hydroalcoolique .

Le port du masque sera obligatoire pour les bénévoles et les participants .

L'utilisation de stylo personnel ou à usage unique sera préconisé.

Des bénévoles seront mis en place pour gérer un flux régulier des participants.

4- Retrait des dossards

Le retrait des dossards se fera par type de courses soit 3 pôles dédiés : 10 km- 20 km- 30 km, matérialisés par des barrières , du marquage au sol installés dans la salle polyvalente de 280m² (en extérieur si possible) et la matérialisation d'un circuit entrée et sortie en respectant la distanciation .

Des bénévoles seront mis en place pour gérer un flux régulier des participants.

Chaque table sera dotée de solution hydroalcoolique .

Le port du masque sera obligatoire pour les bénévoles et les participants .

Pour le retrait des dossards au magasin DECATHLON d'Auxerre , l'organisateur et les coureurs devront s'adapter au protocole sanitaire du magasin.

La délivrance du dossard est soumise à la délivrance d'un pass sanitaire.

5- Course

Les participants devront porter un masque pendant la période "d'avant" course , sauf pendant le temps d'échauffement mais dans ce cas et pendant ce temps , ils devront maintenir une distanciation physique suffisante .

Le départ de chaque course et de la rando étant à un horaire différent , les participants seront invités à rejoindre la ligne de départ lors de l'appel fait par l'animateur de la course .

Les participants devront porter le masque tant que le départ ne sera pas donné et qu'ils n'auront pas franchi la ligne de départ .

Ils devront garder le masque avec eux et le remettre aussitôt qu'ils seront arrivés .

En cas de perte du masque sur le parcours , l'organisation s'engage à fournir un masque jetable aux personnes concernées .

Dans le cadre du respect de l'environnement , l'organisateur s'engage à ramasser les masques et autres déchets "oubliés" sur la totalité des parcours .

A l'arrivée de chaque participant , un lot lui sera remis .

A l'arrivée , chaque participant devra remettre immédiatement son masque .

6- Ravitaillements

Un ravitaillement solide en portions individuelles sera proposé au départ et à l'arrivée disposées de façon espacées afin d'éviter aux participants de toucher les autres denrées.

Un ravitaillement liquide sera proposé au départ et à l'arrivée et sur les parcours disposées de façon espacées avec un système d'Eco-Cup.

7-Dossards

Afin de limiter les contacts avec les participants , les dossards ne seront pas récupérés à l'arrivée . Chaque participant repartira avec son dossard .

8-Vestiaires et douches

Les vestiaires et douches ne seront pas mis à disposition.

9- Classement

Les résultats seront disponibles sur le site FACEBOOK de l'association "Le Chemin d'Axel" .

Il n'y aura pas d'affichage sur place afin d'éviter la concentration de personnes .

Un exemplaire papier sera remis à l'animateur de course .

10- Récompense

Les récompenses seront limitées aux 3 premières femmes et 3 premiers hommes de chaque course.

L'annonce des vainqueurs sera faite par micro .

Les intéressés se rendront vers l'animateur de course.

11- Fichiers des participants et bénévoles

L'organisateur tiendra à disposition des autorités sanitaires le fichier avec les coordonnées de chaque participant et chaque bénévole sous format informatique afin de faciliter un traitement rapide des informations par les services sanitaires, si besoin.

12- Principe de précaution

L'organisateur s'engage à :

- mettre en place sur tout le site à disposition des bénévoles , participants et spectateurs des flacons de solution hydroalcoolique
- mettre à disposition des masques de protection jetables
- mettre en place une organisation qui évite le regroupement de personnes , privilégie la distanciation sociale (barrières métalliques , marquage au sol ,circuit entrée /sortie)
- demander à chaque bénévole de respecter les gestes barrières
- demander à chaque bénévole de faire respecter le protocole sanitaire mis en place

Des bénévoles seront mis en place pour gérer un flux régulier des participants.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure de la manifestation un participant ou un bénévole ou une autre personne ayant une conduite sanitaire non conforme au protocole sanitaire mis en place.

13- Cellule de veille COVID-19

L'organisateur met en place une cellule COVID-19 avec un référent : Julien Nicaise -
mail nicaise.julien@wanadoo.fr -Tél 06 17 44 16 82

Cette cellule COVID-19 sera maintenue durant 14j suite à la manifestation afin d'effectuer un suivi d'une éventuelle contagion et informer les éventuels cas contacts.